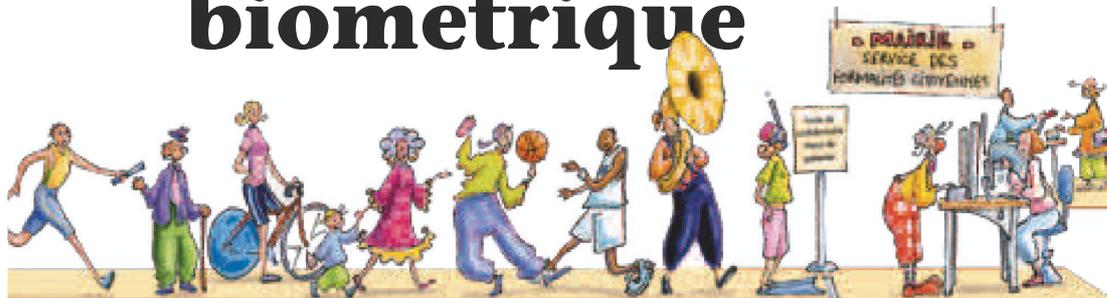


## FORMALITÉS CITOYENNES

# Le nouveau passeport est biométrique



**Niort fait partie des 15 communes du département qui seront dès la mi-juin équipées pour déposer les demandes de passeports biométriques. Présentation de cette pièce d'identité d'une nouvelle génération.**

Le passeport biométrique entrera en vigueur en France fin juin. Tant par ses modalités de délivrance que par son contenu, ce document marque l'arrivée d'une nouvelle génération de pièces d'identité dites "sécurisées" car conçues pour réduire la

fraude. Ce passeport permettra d'identifier des personnes en fonction des caractéristiques biologiques. A cet effet, lors du dépôt de la demande, les images numérisées du visage (pour tout demandeur) et des empreintes digitales de huit doigts (pour les personnes âgées de 6 ans et plus) seront recueillies. Le passeport émis contiendra une puce électronique qui, outre les données habituelles (nom, prénom, adresse, date de naissance, taille et couleur de yeux), contiendra la photo et les empreintes digitales. "Cette puce sera lisible par les seuls services des Douanes et la Préfecture", précise Pascale Joguet, directrice du service formalités citoyennes de la

Ville. *Nous, nous pouvons seulement identifier la personne."*

### Trois stations informatiques

Le service des formalités citoyennes se prépare depuis plusieurs mois pour être opérationnel le jour J. En effet, Niort fait partie des 15 communes du département (sur 360) dans lesquelles on pourra déposer sa demande de passeport (*lire encadré*). Notre ville sera la seule à être équipée de trois stations informatiques spécifiques, fournies par l'Agence nationale des titres sécurisés. Deux de ces "dispositifs de recueil" seront mis en service à l'Hôtel administratif et le troisième à la mairie de quartier du Clou-Bouchet. Les données seront conservées sur un fichier central national. A noter que, si jusqu'à présent il fallait déposer une demande auprès de la commune de son domicile, il sera désormais possible de s'adresser à une commune de son choix parmi les 2000 en France. On pourra ainsi demander ce document depuis son lieu de vacances et les délais d'obtention devraient être réduits. A la suite du passeport biométrique, la carte nationale d'identité électronique devrait elle aussi entrer en vigueur. ■

## Passeport mode d'emploi

Pour déposer une demande, il faudra se munir des pièces nécessaires (au minimum une photo aux normes, un justificatif de domicile et un extrait d'acte de naissance, plus d'autres documents suivant sa situation) et venir en mairie retirer un formulaire qu'il sera possible de remplir sur place. Les agents instruiront la demande sur une station informatique équipée pour scanner le dossier, capturer et numériser les empreintes digitales. Les données seront ensuite transmises par système sécurisé à la Préfecture ; laquelle, après validation, enverra le fichier informatique à l'Imprimerie nationale pour édition du passeport qui sera envoyé en mairie. Attention : seul le titulaire en personne pourra le retirer, après vérification de ses empreintes. Un passeport pour un adulte coûtera 88 euros. Le coût sera de 44 euros pour un jeune entre 15 et 18 ans, et de 19 euros pour un enfant de moins de 15 ans. ■

Rens. 05 49 78 79 80 et sur [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com)

Véronique Duval

## NOTEZ-LE

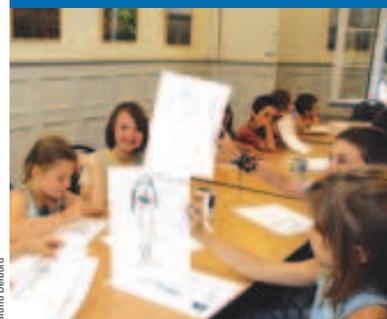
### Supporter Aline en finale

Aline et cie s'est qualifiée pour la finale de la coupe de France professionnelle d'improvisation théâtrale ! Le 23 avril dernier, l'équipe coachée par Richard Perretont et composée de Chloé Martin, Virginie Gritten, Sébastien Coutant et Nicolas Beauvillain a remporté la victoire face à Dijon. Le 20 juin, Aline rencontrera l'équipe de Sceaux... à la scène nationale des Gêmeaux à Sceaux. Elle devra déployer tous ses talents pour monter sur la première marche. Pour faire participer les fans niortais à cette belle aventure, la compagnie organise "un bus de supporters". En contactant Aline sur son site Internet, vous pourrez accéder à un pass comprenant une place pour le match et un transport aller/retour au départ de Niort. Préparez les banderoles ! ■

[www.alineetcompagnie.com](http://www.alineetcompagnie.com)

### Enfance de l'art

Selma rêve de découvrir la danse avec une vraie chorégraphe ? Benjamin veut tout savoir sur la musique assistée par ordinateur ? Cet été, tout deux auront la possibilité de participer à des stages artistiques organisés par la maison de quartier centre. Conçus par tranches d'âge (4-7 ans, 8-12 ans ou 12-16 ans), ces stages sont encadrés par des artistes d'horizons différents qui couvrent de nombreuses disciplines : théâtre, poterie, mode, musique... De quoi distraire intelligemment vos enfants au mois de juillet. Attention, le nombre de places est limité et c'est le moment d'inscrire votre rejeton ! ■



Stages d'une semaine, du 6 au 31 juillet, soit après-midi soit à la journée selon les thèmes. Rens. maison de quartier centre, tél. 05 49 24 35 44 ou [acs.centreville@orange.fr](mailto:acs.centreville@orange.fr)



## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

# Un seul jour, un seul tour

*Le 7 juin, nous sommes appelés à élire pour cinq ans nos 72 députés au Parlement européen. Neuf d'entre eux seront choisis par les citoyens de la circonscription Ouest, à laquelle se rattache notre région. Pourquoi et comment voter ?*

**D**imanche 7 juin, entre 8h et 18h, plus de 39 000 Niortais sont appelés à élire leurs représentants au Parlement européen. A l'instar des 375 millions de citoyens de l'Union européenne, qui choisiront entre le 4 et le 7 juin leurs 736 députés. Les résultats définitifs seront connus lundi 8 juin. Elus pour 5 ans, les eurodéputés se regroupent par affinités politiques et non par pays. Seule institution européenne dont les membres sont élus au suffrage universel direct, le Parlement a vu ses pouvoirs s'étendre au fil des années. Il est compétent, avec le Conseil, pour arrêter le budget annuel de l'Union. Il vote et façonne la législation européenne qui influence notre vie quotidienne, notamment en termes de protection de l'environnement ou de sécurité du consommateur, mais aussi d'égalité des chances ou de libre circulation des travailleurs et des marchandises. De plus en plus, cette législation est transposée dans les Etats membres. Alors, le 7 juin, ne restons pas sans voix !

### Qui vote ?

Les citoyens de l'Union résidant dans un Etat membre dont ils n'ont pas la nationalité peuvent voter et de se porter candidat dans cet Etat. Tout ressortissant qui vote en France à cette élection doit être inscrit sur les listes électorales complémentaires. A Niort, 117 citoyens européens sont ainsi inscrits sur la liste complémentaire à celle des 39 243 électeurs français.

### Quand voter ?

Dimanche 7 juin, les 40 bureaux de vote niortais seront ouverts de 8h à 18h. N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité officielle avec photo (*lire encadré*), et de votre carte électorale, sur laquelle figure l'adresse de votre bureau de vote.



Bruno Barbord

### Quel mode de scrutin ?

Le scrutin est à un seul tour, chaque pays fixant ses règles particulières. Depuis 2004, la France est divisée en 8 circonscriptions électorales. Avec la Bretagne et les Pays de Loire, la région Poitou-Charentes est rattachée à celle de l'Ouest, qui élit 9 représentants. Les électeurs votent pour une liste de candidats, sans avoir la possibilité de panacher ni de privilégier un candidat sur cette liste. Pour pouvoir prétendre à un siège, il faut qu'une liste obtienne au moins 5% des suffrages exprimés. Les sièges sont ensuite distribués à la proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne.

**494 millions d'habitants**

Depuis les dernières élections européennes, en 2004, la communauté européenne a grandi. Avec plus de 494 millions d'habitants, ses 27 Etats membres composent le troisième ensemble de population après la Chine et l'Inde ! Suite à l'élargissement de l'Union à 25 Etats membres en 2004, puis à 27 en 2007 avec l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie, le nombre de sièges attribués à la France a diminué : 72 sièges, contre 78 en 2004 et 87 auparavant.



Foto/Sven Hoppe

**Pièces d'identité valables pour voter**

- **Pour les Français :**  
carte nationale d'identité / passeport / carte d'identité de parlementaire / carte d'identité d'élu local / carte du combattant (couleur chamois ou tricolore) / carte d'invalidité avec photo / carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat / carte d'identité ou de circulation avec photo / permis de conduire / permis de chasser avec photo / livret ou carnet de circulation / récipissé valant justification d'identité délivré en cas de contrôle judiciaire / attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport de moins de trois mois avec photo authentifiée par le cachet de la commune.
- **Pour les autres ressortissants de l'Union européenne :**  
carte nationale d'identité ou passeport / titre de séjour / l'un des neuf derniers documents mentionnés ci-dessus.

**Comment voter par procuration ?**

Il n'est plus nécessaire de justifier son absence pour voter par procuration. Il suffit de vous rendre au commissariat de police ou au tribunal de grande instance où l'on vous demandera de présenter une pièce d'identité, de désigner votre mandataire et d'indiquer sa date de naissance. Ce mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que vous. Pour voter, il lui suffira de se présenter avec une pièce d'identité à votre bureau de vote le jour J. ■

Véronique Duval

**Rens. 05 49 78 79 80 et sur [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com)**



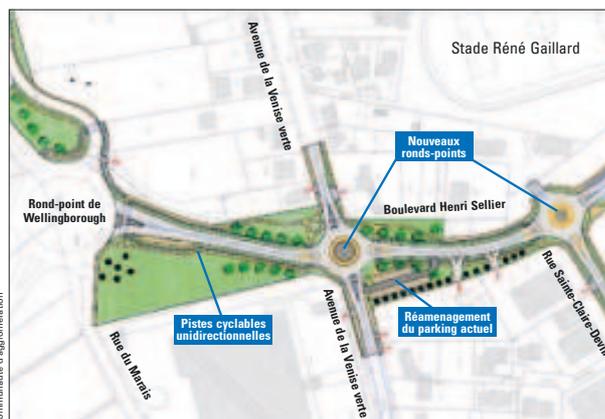
## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

## Un boulevard à l'Ouest

*La Communauté d'agglomération et la Ville ont planché sur les nouveaux aménagements entre la rue du Marais, l'avenue de la Venise-Verte et la zone industrielle Saint-Liguairé. Les travaux démarrent.*

Prévu l'an passé à pareille époque, les travaux qui devaient se dérouler avenue de la Venise-Verte ont été revus. Pour mieux adapter le projet aux finances publiques et ne pas entraver cet axe de circulation entre Niort et le Marais poitevin. Tout en conservant ses objectifs d'origine à savoir : améliorer la liaison entre le Marais et Niort, le cadre de vie des riverains et la sécurité des usagers, qu'ils soient en voiture ou à vélo. Grâce à la création de deux nouveaux ronds-points et de pistes cyclables rue Henri-Sellier et à la transformation de cette rue en "boulevard urbain".

De ce fait, la Communauté d'agglomération, qui conduit les travaux, a retravaillé le projet avec la municipi-



Communauté d'agglomération

palité niortaise et les conseils de quartier du Clou-Bouchet, de Saint-Liguairé et de la Tour-Chabot-Gavacherie. Résultat de ces échanges : les travaux redimensionnés, 2 millions d'euros d'économisés (sur les 4,6 prévus initialement) et un impact sur la circulation nettement moins important qu'à l'origine. Le passage des travaux lui aussi a été revu pour qu'ils ne se déroulent pas sur l'axe majeur de l'avenue de la Venise-Verte au moment de la Foireexpo 2010. Et que le calendrier des opérations, prévus pour durer un an, tienne compte de la vie de notre cité et permette de petites déviations locales, plus faciles à

gérer. Seuls les poids-lourds seront incités à se détourner à certaines périodes vers des itinéraires bis mais les entreprises de la zone industrielle de Saint-Liguairé ont été bien informées.

## Début juin

Les travaux qui doivent démarrer au tout début de ce mois de juin vont permettre de raccorder la rue du Marais à l'avenue de Wellingborough (voir plan). Un mois de travaux pendant lequel la CAN construira une nouvelle voie sur les terrains qu'elle a acquis. Suivront jusqu'à la fin juillet, des travaux sur

le rond-point de Wellingborough, sans toucher à l'avenue de la Venise-Verte en ces périodes de congés estivaux et de balades vers le Marais.

A partir de septembre et jusqu'à la fin octobre, selon les prévisions, le chantier se déplacera avenue de la Venise-Verte pour créer un giratoire, là où avait été envisagée une trémie. Toutefois, la circulation sera toujours maintenue sur une voie (du centre-ville vers Coulon). La cinquième phase de travaux se poursuivra boulevard Henri-Sellier, de novembre 2009 à janvier 2010, où sera créé un deuxième giratoire avec la rue Sainte-Claire Deville. Et enfin, au cours du premier semestre 2010, c'est cette dernière rue qui sera entièrement refaite avec une nouvelle chaussée et des aménagements paysagers.

Ce calendrier de travaux est naturellement prévisionnel et ne tient pas compte d'éventuels impondérables et autres soucis météo. Quant au coût global des travaux, il est prévu à hauteur de 2,6 millions de travaux hors taxe, dont 20 % à la charge de l'Agglomération et 80 % financés par l'Etat. ■

Véronique Bonnet-Leclerc

## L'office de tourisme sur la Brèche



Studio Milou Architecture

Les travaux ont démarré mi-mai pour s'achever à la fin du mois de juin. L'office de tourisme, actuellement enclavé dans des bureaux face à l'Hôtel de Ville, va installer son accueil en haut de la Brèche, dans la galerie de verre côté avenue Bujault. Une décision très attendue prise par la municipalité. A la fois pour offrir aux touristes une vitrine visible et accessible sur toutes les activités que proposent notre ville et sa proche région. Mais aussi pour donner un vrai usage à cette galerie de verre du haut de la Brèche qui sera d'ici trois ans bordée par le grand jardin central de 5 hectares. Le coût des travaux est d'environ 100 000 euros et comprend la salle d'accueil, aux dernières normes de sécurité et d'accessibilité et des bureaux pour les quatre agents de l'office. L'objectif assigné aux entreprises étant de pouvoir ouvrir au début de la saison touristique bien sûr.

Rens. Office de tourisme au 05 49 24 18 79.

## Le saviez-vous ?

### Forum sur la restauration scolaire

Niort, capitale des cantines ! Environ 500 participants sont attendus à Noron les 2, 3 et 4 juin prochains pour le 23<sup>e</sup> forum de la restauration municipale et territoriale. Ce



Bruno Diebord

n'est nullement un hasard si notre ville s'est porté volontaire pour l'accueillir : 85 % des enfants scolarisés déjeunent dans les restaurants scolaires municipaux. "Développement durable et nutrition" : tel est le thème de ce forum organisé par l'Agence nationale des directeurs de la restauration municipale (ANDRM) avec la Ville et le Conseil général. Il rassemblera directeurs de la restauration, diététiciens, chefs de cuisine et élus venus de toute la France. Pour la première fois, vont y participer des responsables, non seulement de la restauration scolaire municipale, mais aussi de celle des collèges, qui dépend des départements, et des lycées, à charge des régions. A l'heure où l'obésité des jeunes et les choix nutritionnels de notre société font débat, ce temps de rencontre rappellera que la restauration des élèves est une mission de santé publique. Les collectivités doivent montrer l'exemple, d'autant qu'une circulaire, qui entrera en vigueur à la rentrée prochaine, rend obligatoire l'équilibre nutritionnel dans les restaurants scolaires. Notre municipalité a fait le choix de privilégier les circuits courts d'approvisionnement et d'intégrer des aliments biologiques. Un choix précurseur qui sera présenté par plusieurs de nos élus et responsables municipaux au fil de ces trois jours. A noter que les congressistes venus de toute la France prendront des repas conçus et cuisinés par les cuisiniers de la Ville. Egalement partenaire, le conseil général des Deux-Sèvres signera la charte de qualité élaborée par l'ANDRM. ■

## CCAS

### Un chèque qui simplifie la vie

Le centre communal d'action sociale est attentif à tout ce qui peut faciliter la vie des personnes qui utilisent ses services, qu'il s'agisse de ceux de la petite enfance, du maintien à domicile ou encore des interventions sociales. Depuis un an, il est possible de payer les services de crèche et d'assistante maternelle avec des chèques emploi service universel, ou CESU, préfinancés. Ce mode de règlement instauré par la loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005 se substitue au Titre emploi service. Il est fourni par certains employeurs à leurs salariés. Depuis avril, le CCAS accepte aussi ce mode de paiement pour régler les prestations du service d'aide au maintien à domicile. Si votre caisse de retraite vous propose ces CESU préfinancés, vous pouvez



Bruno Diebord

donc désormais payer vos factures par ce moyen. Afin de pouvoir accepter ce mode de règlement, le CCAS est affilié au centre de remboursement du CESU, seul habilité à rembourser les CESU préfinancés. ■

Rens. CCAS, Service administration-finances, tél. 05 49 78 72 72.

### Un jardin pour profiter de l'été

C'était un bel espace qui ne demandait qu'à être aménagé, au cœur du quartier du Clou-Bouchet : au pied d'immeubles situés rue Laurent-Bonnevay, un grand jardin public a été entièrement refait cet hiver à partir des idées émises par les habitants. Des travaux programmés dans le cadre du projet de rénovation urbaine et sociale pour un budget total de 510 000 euros, financés par la Région, l'Etat et la Ville. Une vingtaine d'arbres – des pins parasols, des cyprès de Provence et des albiziers – ont été plantés pour dessiner un jardin méditerranéen. Mais aussi des jeux pour les enfants, un terrain de boules et une aire de pique-nique. De quoi profiter des longues soirées d'été... A noter que deux personnes du quartier ont pu travailler sur ce projet avec les entreprises retenues, grâce à une clause d'insertion professionnelle inscrite dans leur cahier des charges. ■



Bruno Diebord

## NOTEZ-LE

### Un guide pour les étudiants

Un guide hyper pratique à mettre dans toutes les poches de jean : le Guide de l'étudiant niortais 2009-2010 est sorti et vous y trouverez le répertoire de toutes les filières post-bac niortaises, qu'il s'agisse de l'Institut en soins infirmiers, des BTS ou des masters universitaires. Mais aussi tous les bons plans pour bien vivre ses études dans notre ville, les cinés, les relais pour le



logement, les lignes de bus ou même les laveries automatiques et les instituts de beauté ! Ce "petit livre rose", nous le devons à cinq étudiantes niortaises de l'Institut d'administration des entreprises qui l'ont entièrement conçu et réalisé, y compris en recherchant les financements pour l'imprimer. Vous pouvez désormais vous le procurer dans sa version papier à la mairie, à l'office de tourisme, au Centre information jeunesse et dans toutes les filières de l'enseignement supérieur. Ou bien le télécharger sur le site Internet de la Ville [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com). Coup de chapeau à Gina, Laurie, Sophie et les deux Pauline... ■